

AUTORISATION PARENTALE / DECHARGE DE RESPONSABILITES

Personne(s) mineure(s) concernée(s) :

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de

☐

parent

ou

☐

tuteur ou représentant légal

1. Autorise mon enfant / mes enfants mineurs

☐

à rentrer accompagné(s) des personnes majeures suivantes avec une prise en charge dans la salle devant les encadrants

☐

à rentrer accompagné(s) des personnes mineures suivantes avec une prise en charge dans la salle devant les encadrants

☐

à quitter le lieu d'entraînement seul(s)

et déclare **décharger** l'association du Tennis de Table Kemperle ainsi que tous ses membres dirigeants de toutes les responsabilités à partir du départ de mon enfant / mes enfants dans les conditions ci-dessus.

2. ☐ Autorise

☐

Interdit mon enfant / mes enfants mineurs

à être transporté(s) dans les véhicules d'autres parents et/ou de dirigeants à la condition qu'un mineur ne soit jamais seul avec un adulte.

Sans cet accord, la compétition en déplacement devient impossible sauf si vous réalisez vous-même le transport de votre enfant / vos enfants.

3. ☐ Autorise

☐

Interdit

l'association et ses dirigeants à diffuser des photos ou vidéos de mon enfant / mes enfants en situation de compétition ou d'entraînement sur la page facebook de l'association ou dans le journal.

4. ☐

Reconnaît avoir pris connaissance de la charte « **protégeons l'intégrité de nos jeunes pongistes** » et partager son contenu.

Fait le

à

Signature (Nom et prénom)*

* Conformément à l'article 1367 du Code civil, la signature électronique simple (nom tapé) vaut consentement et a la même force juridique qu'une signature manuscrite, sauf si la loi exige une signature qualifiée (ce qui n'est pas le cas pour les associations sportives).